

PRESIDENCE : Michel LECLERC, Maire

PRESENTS : Michel LECLERC, Chantal DUCOURET, Gisèle POYET, Christine ROBINE, Marie-Christine MORIN, Denis ONFROY, Cyril LEMOIGNE, Jean-Pierre WICART et Julien BERTOT

ABSENTS : Philippe GOHEL a donné procuration à Michel LECLERC
Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE a donné procuration à Michel LECLERC

SECRETAIRE DE SEANCE : Julien BERTOT

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire présente un projet de lettre à adresser aux propriétaires des terrains susceptibles d'être classés en zone constructible : « Le conseil municipal a décidé de poursuivre la révision du Plan d'Occupation des Sols de Tocqueville ; qui avait été interrompue par une nouvelle loi relative au schéma d'assainissement collectif et par les orientations du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Avant de définir des zones à urbaniser, le conseil a besoin de connaître la nature des sols des terrains susceptibles de recevoir des habitations. Aussi, je sollicite l'autorisation de pénétrer dans votre parcelle cadastrée ... au village ... et, dans l'affirmative, vous remercie d'en informer le locataire éventuel. Les sondages seraient effectués avant la fin de cette année. ». Les sondages permettront de déterminer des zones constructibles et ne dispenseront pas la commune de réaliser les sondages nécessaires par parcelle.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les plans adressés avant la réunion à chaque conseiller, donne son accord à la lettre proposée.

CANTINE SCOLAIRE

Dans sa réunion du 31 août 2010, le conseil municipal avait pris connaissance de la demande de la commune de St Pierre Eglise de participer aux frais de la cantine des écoles primaires et maternelles publiques de St Pierre Eglise, à hauteur de 1€ par enfant et par repas.

Le 15 septembre Mme Lebacheley, Maire de St Pierre Eglise, est venue apporter des informations aux conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord au versement à la commune de St Pierre Eglise, de la somme de 1€ par repas et par enfant de Tocqueville fréquentant la cantine.

PLAN DEPARTEMENTAL NEIGE

Le Conseil Général a présenté aux maires du canton « le plan neige ». Celui prévoit le dégagement par les services du département d'une voie départementale par commune, en direction d'un axe plus important. La RD 901 traversant le bourg de Tocqueville, aucune autre route ne sera déneigée.

DEMANDE DE CONCESSION DANS LE CIMETIERE

Le conseil considérant que le demandeur n'habite plus à Tocqueville mais ; que des membres très proches de sa famille y résident, lui accorde une concession dans le cimetière de Tocqueville, pour une durée de 50 ans.

REPAS DES AINES

Il aura lieu dans la salle polyvalente, le dimanche 7 novembre.

AFFAIRES DIVERSES

- ◆ Le petit réfrigérateur ne refroidissant plus, il sera changé. Mme Ducouret est chargée de comparer les offres et de choisir le nouveau réfrigérateur.
- ◆ Le Maire donne lecture de la lettre qu'un habitant de Tocqueville lui a remise avant la réunion, informant le conseil qu'il envisage de vendre son terrain, en vue de la construction d'environ 5 maisons individuelles. Il propose de céder, pour un euro symbolique, une bande du terrain ; à charge pour la commune de l'aménager en espace public permettant un accès automobile aux parcelles à construire.